

dans son château de Moulins, laissant à la Cour le sire de Beaujeu et Mgr de Lyon « dont l'esprit vif et délié plaisoit singulièrement au roi (1). »

Soixante et quinze mille écus d'or avaient été promis à Edouard par le traité de Péquigny; la part que Lyon devait fournir pour l'acquittement de cette somme ayant été fixée 5 3000 livres, deux commissaires royaux, Guillaume Briçonnet et Jean Pommereau vinrent pour l'exiger (2).

Antoine Allemand, évêque de Clermont, s'était démis de son siège entre les mains de Sixte IV ; Mgr de Lyon sollicita ce siège et l'obtint ; Il en prit possession par procureur le 10 mars 1476, et par lui-même le 24 octobre 1479. « Pendant son épiscopat, dit M. Gonod (3), il usa de toute son influence à la Cour pour empêcher la ville de Clermont d'obtenir le privilège d'avoir un corps commun, un Consulat, une maison commune. Il voulut que les citoyens ne pussent s'assembler sans sa permission et sans sa présence ou celle de l'un de ses officiers. La lutte dura jusqu'en 1481 et la victoire resta aux citoyens qui, dès lors, élurent leurs consuls. Dépouillé de son autorité temporelle dans la capitale de l'Auvergne,

(1) Jean de Troyes; Achaintre. p. 199.

(2) Ils arrivèrent à Lyon le 12 octobre, et ayant fait mander les échevins en l'hôtellerie du *Porcellet*, ils leur remirent les lettres-patentes du roi datées de N.-D. des Victoires, le 4 septembre, ainsi que plusieurs missives datées du même jour et du même Heu, parmi lesquelles il s'en trouvait une de l'archevêque de Lyon. Il fallut à cette époque créer de nouveaux impôts. Voyez Paradin, p. 190.

(3) *Chronologie des évêques de Clermont*, p. 44. Savaron, *Origines de Clairmont*, p. 85; du Tems, III, 146; La Mure, *Hist. eccl. de Lyon*, p. 198; Michéclé, *hist. de France*, VI, 475; Moréri, art. *Combarn* (Jacq. de). Mgr de Lyon eut pour successeur sur le siège de Clermont, Charles, son petit neveu, fils naturel de Renaud, archevêque de Narbonne, bâtard de Charles I, duc de Bourbon. Une bulle du 24 déc. 1488 le dispensa sur le défaut de sa naissance, étant né *ex antistite et sotuta*.